

jeudi 29 mars 2012

Colloque organisé dans le cadre du
Certificat universitaire en planification patrimoniale (CeFIAD)

Patrimoine immobilier : optimalisation fiscale et financière

I. Présentation

Dans une période particulièrement incertaine sur le plan économique et financier, l'investissement immobilier est de plus en plus considéré comme la solution prioritaire pour assurer la pérennité de son patrimoine.

Immeuble privé, professionnel ou de rapport, situé en Belgique ou à l'étranger, détenu directement ou via une société patrimoniale, les situations les plus diverses existent et impliquent pour le professionnel du conseil la mise en œuvre de techniques fiscales, financières et juridiques fiables et sécurisées à long terme.

L'évolution significative de la fiscalité immobilière et patrimoniale tant en Belgique qu'en France impose de faire le point en profondeur de ces matières complexes.

Les spécialistes réunis à l'occasion de ce colloque vous permettront de continuer à fournir le conseil le plus judicieux en matière d'investissement immobilier. La formation est destinée aux conseils fiscaux, professionnels du chiffre, notaires, avocats, agents immobiliers, banquiers, conseillers en gestion de patrimoine et à toute personne qui à titre privé ou professionnel s'intéresse à ce type de placement.

Patrick JAILLOT
Expert-comptable - Conseil fiscal
Responsable scientifique du CeFIAD (FUCaM)

II. Programme du colloque

Sous la présidence de **M Jean-Pierre NEMERY de BELLEVAUX**, Avocat au Barreau de Bruxelles, Professeur à l'ESSF

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 Introduction : *M Patrick JAILLOT*
- 14h05 Présentation du colloque et des intervenants : *M Jean-Pierre NEMERY de BELLEVAUX*
- 14h15 **Le point sur les démembrements immobiliers :**
M Thierry LITANNIE, Avocat aux Barreaux de Nivelles et de Bruxelles (Cabinet Litannie, Haulotte, Watelet & associés), Professeur à la Chambre belge des comptables, Professeur associé à l'EPHEC, Codirecteur du Certificat universitaire en planification patrimoniale (FUCaM), Formateur à l'Association Belge des Banques
- 14h55 **La détention d'immeubles à l'étranger : aspects successoraux :**
M Emmanuel de WILDE d'ESTMAEL, Avocat à Bruxelles, Collaborateur scientifique au Centre de Droit privé de l'ULB, Professeur à ICHEC-Entreprises (Formation "Gestion de Patrimoine"), Professeur à la Private Bankers Academy et Président du Jury
- 15h35 **Optimalisation fiscale immobilière et TVA :**
M Baudouin THIRION, Director Indirect Tax (ERNST & YOUNG Tax Consultants), Professeur à la CBC Liège
- 16h15 Pause
- 16h40 **La rentabilité de l'immobilier direct et indirect (SICAFI, certificats immobiliers) :**
M Michel PLEECK, Président honoraire du Conseil d'administration de Home Invest Belgium
- 17h20 **Les placements immobiliers français : la fin des niches fiscales ? :**
M Alain LACOURT, Consultant en ingénierie patrimoniale
- 18h00 Questions - Réponses suivies d'un cocktail

Les participants au colloque recevront l'ouvrage publié à cette occasion
par les Editions ANTHEMIS (www.anthemis.be) :



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner aux Ateliers des FUCaM, Rue des Sœurs Noires, 2 à 7000 Mons ou par fax au 065/35.57.42. Renseignements complémentaires : 065 /35.33.88 ou ateliers@fucam.ac.be

Nom :	Société :
Prénom :	Fonction exercée :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Localité :	Localité :
Téléphone :	Téléphone :
GSM :	GSM :
Fax :	Fax :
E-mail :	E-mail :
	TVA :

Désire s'inscrire au colloque du 29 mars 2012 : «Patrimoine immobilier» (Agrégations IEC, IPCF, OBFG, ... : voir le site des Ateliers des FUCaM)

Je verse la somme de 120 € au compte BE23 2700 6324 7891 (BIC : GEBABEBB) en mentionnant la référence « Colloque du 29-03-2012 CeFIAD + nom du participant »

Je souhaite que la facture soit adressée au privé ou à la société

Je paie au moyen de 4 chèques-formation (à raison d'un chèque par heure de formation, à remettre au plus tard le jour de la formation : Attention demande d'agrégation en cours – merci de bien vouloir vous renseigner préalablement au 065/35.33.88)

Date et signature :



Avec le soutien de l'Union européenne

Adresse de la manifestation : Campus de l'UCL Mons (FUCaM)

Chaussée de Binche 151 à 7000 MONS

